

Règlement Produits de Construction

Questions-Réponses FAQ

Clause de non responsabilité

Ce document « FAQ » a été établi en faisant appel au savoir des meilleurs experts de l'industrie du câble en France et en Europe et rend compte de l'état des connaissances au moment de sa conception en juillet 2017. Il propose la compréhension la plus précise du champ d'application du Règlement Produits de Construction.

Ce « FAQ » n'a pas valeur de texte réglementaire et ne prétend pas se substituer aux décisions et jugements des parties autorisées. L'interprétation juridique des textes de loi émis par la communauté européenne relevant exclusivement de la compétence de la Cour de Justice Européenne.

Le SYCABEL décline toute responsabilité pour toute mesure qui serait prise ou ne le serait pas sur la base de ce document, ce dernier étant mis à titre informatif à disposition des adhérents du SYCABEL et de ses partenaires et restant sans portée juridique.

© 2018 SYCABEL